

L'ECOLE SYNDICALISTE GIRONDINE



Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, Psy-EN & AESH du 1^{er} degré
FORCE OUVRIÈRE – SECTION DE LA GIRONDE

Lettre aux adhérents

Trimestriel
N°71
Mai 2025

Cher(e) camarade,

Le XV^{ème} Congrès de ton syndicat, le SNUDI FO 33, se tiendra le Vendredi 13 Juin 2025, à l'UD FO, quai de la Monnaie à Bordeaux.

Ce sera l'occasion de réunir les militants et les adhérents, de débattre démocratiquement de nos revendications et d'élire nos instances. En tant qu'adhérent, je compte sur ta présence.

Dans la situation actuelle, où la colère et le rejet à l'encontre des politiques ministérielles destructrices de notre Ecole publique s'intensifient, nous avons un défi à relever : comment transformer cette colère en une lame de fond organisée pour gagner ?

Depuis plus de 40 ans, le SNUDI FO 33 se mobilise afin d'accompagner les collègues à faire respecter leurs droits, leur statut et leurs obligations de service.

Nos conditions de travail n'ont jamais été aussi dégradées : des effectifs de classes surchargés, un manque de remplaçants, de

RASED, de places en établissements sociaux et médico-sociaux, des AESH sans statut et sans vrai salaire...

Nous continuerons à nous opposer à toute restriction de moyens et nous mettrons en place les stratégies pour gagner en fédérant autour d'une lutte commune, celle de la défense de l'Ecole publique.

Tu comprendras l'importance de ta présence à ce Congrès du 13 juin.

Dans ce journal, tu trouveras :

- Le rapport d'activité
- Les propositions d'ordre du jour
- Les actes de candidatures aux différentes commissions
- Les modalités pratiques de participation

Je compte sur ta participation,

Amitiés syndicalistes,

Camille Tastet

Secrétaire Départementale

Bordeaux CTC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

XV^{ème} Congrès du SNUDI FO de la Gironde Vendredi 13 Juin

Siège de l'UD FO, 17 Quai de la Monnaie, Bordeaux

Tram C/D - arrêt St Michel

Accueil à partir de 9h

En présence de

Frédéric Volle

Secrétaire général du SNUDI Force Ouvrière

et de **Marlène Fernandez**

Secrétaire générale de l'Union départementale de la Gironde
des Syndicats Force Ouvrière

Sommaire

P2 à 9- Rapport d'activité
P10- Modalités de participation Congrès
P11- Convocation au Congrès
P12- Correspondants FO

Organe du SNUDI FO 33

17 Quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX Cedex

☎ 05.57.95.07.61

💻 <http://33.fo-snudi.fr>
✉ snudifo33@yahoo.fr

Directeur de la publication:

Camille Tastet

Commission paritaire

04 25 S 06473

Imprimé par Moggar copie service



CGT
FO
Vos Droits
Sont Notre
Seule Loi

✍ Camille Tastet, Secrétaire départementale

La démocratie syndicale : le mandat, le délégué

Les mandats

La Commission Exécutive est réunie mensuellement sur l'ordre du jour, avec président, secrétaire, cahier de PV, et rapports de trésorerie, de la Secrétaire, des élus CAPD, des délégués FSSSCT, CSASD, CDFC, CDAS, et prises de parole des correspondants de secteur. Elle a veillé au respect des statuts et à la libre discussion, tant dans la définition des mandats que dans l'élaboration de l'orientation et des décisions à mettre en œuvre selon les résolutions du Congrès précédent. Au bilan, la participation d'une majorité de membres a été régulière, avec une présence de plus en plus effective de syndiqués invités, appelés à prendre des responsabilités. En 2023/2025 : 8 commissions exécutives réunies et 7 en 2024/2025.

Entre 2 CE, le **Bureau départemental** se réunit pour la gestion de l'activité syndicale, dont les mandats pour le Comité général de l'UD, le Bureau départemental de la FNEC, la CAPD, la FSSSCT, le CSASD, le CDFC (Formation continue), le CDAS (Action sociale), l'UDR (Union départementale des retraités) ainsi que la répartition et le traitement des mails et dossiers déposés par les collègues auprès du syndicat.

En 2023/2024, le bureau s'est réuni 13 fois et en 2024/2025, 12 fois pour l'instant.

Le compte rendu des mandats

L'AG Statutaire a été tenue le 6 mars 2023 selon les statuts avec 100 adhérents présents. Le matin, l'AG fédérale a réuni 193 camarades.

La régularité du compte rendu du mandat syndical, de l'information des syndiqués et des collègues, est assurée par :

- **Les Flash-Info électroniques.** 69 numéros en 2023/2024 et 58 à ce jour en 2024/2025
- **L'Ecole Syndicaliste Girondine**, journal trimestriel, 8 numéros publiés (de 63 à 71) depuis le congrès de 2023. Dans chaque numéro est indexée « l'activité du syndicat » sous forme d'agenda pour les 3 derniers mois.
- **Le Site internet du Snudi** « <https://www.snudifo33.fr> », créé en septembre 2018, voit sa fréquentation augmenter (entre 40 et 60 utilisateurs par jour en moyenne). En 2 ans, les pages les plus consultées après la page d'accueil sont : celles sur la liste des écoles en grève lors du combat contre la réforme des retraites, les pages liées à la carte scolaire : liste des ouvertures et fermetures de

classes.

- **Les réseaux sociaux (facebook, instagram)** : Depuis le début de l'année scolaire 2024/2025, nous avons développé nos réseaux sociaux avec la création d'un compte Instagram. Nous publions régulièrement différentes actualités du syndicat et sommes suivis par plus de 1200 personnes.

Formation/Stages

Les camarades élus à la Commission Exécutive et les correspondants de secteur sont invités à participer régulièrement aux stages de formation syndicale organisés par l'Union Départementale à Bordeaux ou la Fédération à Montreuil.

Le SNUDI FO 33 avec sa fédération la FNEC FP FO est également à l'initiative de nombreux stages ouverts à tous les collègues : *Statut, Droits et devoirs des fonctionnaires, mobilité, mouvement départemental, inclusion scolaire/enseignement spécialisé...* En 2023/2024, 217 collègues ont participé aux différents stages proposés et déjà 624 collègues en 2024/2025.

La parole aux collègues, l'information des collègues

Les RIS : tenues en « binôme » par les correspondants et un membre du Bureau, dans une école et sur un secteur, elles sont décisives pour l'information des collègues sur les réformes en cours et la position du syndicat, comme pour la discussion des revendications locales. Sur l'année scolaire 2023/2024 ce sont plus de 284 collègues qui ont été réunis et 199 en 2024/2025.

C'est la fierté du Snudi d'avoir mené ce combat continu pour leur maintien, en défense du droit syndical et du droit d'information des collègues, contre la volonté de la hiérarchie et du ministère de les interdire, et devant la soumission des syndicats autonomes. Ces RIS sont en général préparées par des tournées d'écoles, effectuées par les correspondants de secteur.

Les tournées d'écoles : toute l'année, les correspondants de secteur parcourent le département à la rencontre des collègues dans leurs écoles. Depuis le congrès 2023, les militants du SNUDI FO 33 se sont rendus dans plus de 214 écoles de Gironde.

✍ Camille Tastet, Déléguée FO au CSASD

Depuis 2023, la valse des ministres et la valse des postes !

Carte scolaire 2023 : 0 poste pour la Gironde !

Avec la décision du ministre Ndiaye de supprimer 1 117 postes pour la rentrée 2023, notre département s'est retrouvé avec une dotation nulle ! 85 fermetures de classes sont annoncées en Gironde !

Lors du CSASD du 2 mars, la FNEC FP FO est la seule à voter CONTRE cette carte scolaire alors que les autres organisations syndicales s'abstiennent bien que notre département n'ait jamais connu une telle dotation de postes ! La FNEC FP FO a obtenu lors de cette instance la levée de plusieurs fermetures de classes, le maintien de classes allégées face à une fermeture programmée, une augmentation exceptionnelle de décharge de direction pour 2 écoles et l'annulation de mesures de transformations de classes incohérentes.

Au CSASD de rentrée 2023, rentrée avec un nouveau ministre, Attal, FO a soulevé les besoins partout dans le département alors que les dotations sont insuffisantes ! De nombreuses écoles avec des effectifs trop élevés avec parfois plus de 30 élèves par classe, aucune création de postes de remplaçants alors que des brigades étaient déjà bloquées à l'année dès la rentrée, un démarrage d'année scolaire avec 163 contractuels... Comment cette carte scolaire pouvait-elle répondre aux besoins ?

FO a voté CONTRE cette carte scolaire ainsi que la FSU. L'UNSA et le SGEN-CFDT ont voté POUR !

Carte scolaire 2024 : - 17 postes pour la Gironde !

A l'annonce des 650 suppressions de postes pour la rentrée 2024, plus que jamais le SNUDI FO 33 appelle les personnels à se mettre en grève le jeudi 25 janvier et à participer à la manifestation à Paris au ministère de l'Éducation nationale. Le 25 janvier, des milliers de collègues venus de toute la France ont manifesté sous les fenêtres de la ministre Oudéa-Castera nouvellement arrivée, en défense de l'enseignement spécialisé et des AESH. La colère gronde dans les écoles, les établissements et les services avec les annonces de suppression de postes ! Les fédérations FO, FSU, CGT Educ'action et Sud Education appellent à la grève le 1^{er} février. Des centaines d'écoles annoncent être fermées ! La grève est massive !

La DASEN dévoile son projet de carte scolaire pour la rentrée 2024 avec 90 fermetures de classes. Le SNUDI FO 33 encourage la mobilisation avec les parents d'élèves, les élus locaux dès le retour des vacances de février comme à Vendays-Montalivet où il est présent !



 Camille Tastet, Déléguée FO au CSASD

En groupe de travail le 5 mars, le SNUDI FO 33 est intervenu en faveur des 24 écoles qui l'ont mandaté. A nouveau, lors du CSASD du 12 mars, FO a défendu 25 écoles contre les fermetures de classes et a obtenu des levées de fermetures ! Le vote unanime CONTRE des organisations syndicales a provoqué le repli du CSASD. Rien n'était donc encore acté ! La mobilisation des parents s'est amplifiée comme à La Teste ou à Camarsac.

Dans ce contexte, le SNUDI FO 33 a appelé à la grève dès le mardi 2 avril pour exiger la création des postes nécessaires !

Lors du repli du CSASD, le projet de carte scolaire 2024 est toujours inacceptable avec 84 fermetures de classes ! Le SNUDI FO 33 a défendu 28 écoles !

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, toutes les opérations de carte scolaire doivent être reportées à après les élections législatives. Le CSASD prévu le 2 juillet est donc reporté au 11 juillet ! La raison ? Ne pas faire d'agitation pouvant mettre en difficulté le gouvernement Macron-Attal... Dans cette situation, le SNUDI FO exige de la ministre Belloubet, une autre encore, et ses représentants qu'ils ne procèdent à aucune fermeture de classe d'ici la rentrée scolaire. Elections ou pas, les revendications s'expriment ! Le SNUDI FO 33 était présent le vendredi 28 juin aux côtés des parents d'élèves de l'école Paul Bert de Bordeaux rassemblés en nombre devant la DSDEN.

Le SNUDI FO 33 refuse de faire la rentrée comme si de rien n'était avec un gouvernement illégitime et appelle les autres organisations syndicales siégeant en CSASD à boycotter celui de rentrée.



Carte scolaire 2025 : suppression de 3 155 postes !

Le président Macron a décidé de nommer Michel Barnier 1^{er} ministre, refusant de tenir compte du rejet massif qui s'est exprimé dans les urnes et confirmant ainsi sa volonté de poursuivre et d'aggraver sa politique contre nos droits et acquis sociaux. Sans surprise, le budget 2025 annoncé est un budget d'austérité contre les services publics et en particu-

lier contre l'Ecole. Ce nouveau gouvernement avec comme ministre de l'Education nationale Genetot, prévoit plus de 4 000 suppressions de postes d'enseignants dont 3 155 dans le 1^{er} degré !

Dans cette situation, fortes des leçons de la mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites en 2023 où 14 journées d'actions isolées n'ont pas permis d'obtenir satisfaction, les fédérations FO de fonctionnaires ont décidé d'appeler à la grève à partir du 10 décembre, aux côtés des cheminots.

En novembre 2024, les collègues enseignants et directeurs d'écoles de Bordeaux, Eysines et la Teste réunis en RIS à l'UD FO de Bordeaux se prononcent pour la grève, la vraie grève jusqu'à satisfaction des revendications. Les enseignants et AESH de St Selve se positionnent par une motion pour la grève à partir du 10 décembre ! Une trentaine d'enseignants syndiqués et non-syndiqués réunis en

stage de formation syndicale avec la FNEC FP FO 33, appellent à prendre appui sur la grève des cheminots à partir du 11 décembre. Jeudi 21 novembre, c'est 60 enseignants et AESH, des 1^{er} et 2nd degrés, réunis avec FO qui appellent à se mobiliser dès le 10 décembre avec 3 premières journées d'actions les 10, 11 et 12 décembre. Mercredi 4 décembre, enseignants et cheminots se sont réunis à la gare de Bordeaux pour construire ensemble la mobilisation.

Le gouvernement Barnier est tombé mais Macron prévoit de poursuivre sa politique antisociale. Le SNUDI FO 33 avec sa fédération la FNEC FP FO et son UD FO de la Gironde maintient son appel à la grève à partir du 10 décembre. Plusieurs piquets de grève/ rassemblements se sont tenus pendant 3 jours à Bordeaux, Libourne en interpro. Plus de 50 écoles ont été impactées par la grève en Gironde.

Le nouveau gouvernement Macron-Bayrou est mis en place avec une nouvelle énième ministre Elisabeth Borne. Ils annoncent 470 suppressions de postes dans le 1^{er} degré et 10 suppressions de postes pour la Gironde ! 137 fermetures de classes sont programmées !



NON au CHOC des SAVOIRS ! OUI au CHOC des MOYENS !
De l'argent pour l'Ecole, pas pour la guerre !
C'est 1140 postes qu'il faut dans les écoles de Gironde !
Réunissons-nous dans toutes les écoles, dans l'unité la plus large !

Constat pour la rentrée de septembre 2024	Revendications SNUDI FO 33	Besoins supplémentaires revendiqués
Prise en charge de la difficulté scolaire : RASED ET ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ 56 maîtres E, 45 maîtres G et 97 psychologues EN pour 133 099 élèves. 451 élèves du 1^{er} degré sont en attente d'une place dans une structure de l'enseignement spécialisé (ITEP, IME ...). 63 élèves ont une notification et attendent une place en ULIS.	Un RASED complet pour 800 élèves 12 élèves maxi par ULIS 1 enseignant pour 6 élèves en ITEP, IME	111 maîtres E 122 maîtres G 70 Psy EN 76 postes d'enseignants dans les établissements spécialisés 6 postes d'enseignants ULIS
CLASSES 35 écoles disposant d'une ULIS ont une moyenne à plus de 24 élèves/classe. 34 écoles relevant de l'éducation prioritaire sont à plus de 24 élèves/classe en cycle 1 et 3. 231 écoles relevant du secteur « ordinaire » sont à plus de 24 élèves/classe.	Prise en compte des élèves d'ULIS dans les moyennes/classe ! Pas une classe à plus de 24 élèves !	300 postes d'adjoints
REMPLACEMENT 552 postes de remplaçant (ZIL et BD) pour 7672 enseignants.	10% des effectifs doit être dévolu au remplacement !	215 postes de titulaires remplaçants
CONTRACTUEL 240 enseignants contractuels exercent à ce jour dans les écoles de Gironde.	Recrutement sous statut pour tous !	240 postes d'adjoints
TOTAL : Il faut 1140 postes supplémentaires dans les écoles primaires publiques de Gironde ! Autant de postes que le gouvernement doit ouvrir au concours 2024 et à la mutation ! Les contre-réformes, l'austérité, la liquidation des services publics : ça suffit !		

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, Psy-EN & AESH du 1^{er} degré
FORCE OUVRIÈRE - SECTION DE LA GIRONDE
17 quai de la Monnaie - 33080 Bordeaux Cedex - snudifo33@yahoo.fr - 05.57.95.07.61

Lors du CSASD de rentrée, la FNEC FP FO 33 a quitté l'instance après avoir condamné cette politique destructrice de l'Ecole publique et exigé l'annulation de toutes les suppressions de postes et la création des postes à hauteur des besoins ! Dans le département nous les avons chiffrés, c'est 1 140 postes qui doivent être créés !

Ce projet a déclenché la colère partout dans le département. Les collègues avec les parents, les élus et le SNUDI FO 33 se sont organisés pour sauver les classes, refuser les fusions d'écoles, refuser la baisse de moyens, demander la création des postes nécessaires ! Pendant 1 mois, pas un seul jour sans une école bloquée, sans un rassemblement ou la grève : à Bègles, à Mérignac, à St Médard en Jalles, à La Brède, à Pauillac avec le Comité du Médoc, à Bordeaux, à Rauzan, à St André de Cubzac, à Arveyres, à Pessac, à Marcheprime ...



Remplacement : les années chaotiques se suivent et se ressemblent

En mars 2023, la DASEN annonçait que 72% des absences étaient remplacées. Le SNUDI FO 33 fait état donc de 28% de journées non remplacées. Pourtant à la rentrée 2022, la DASEN nous assurait que le potentiel de remplacement était très bon ! Le SNUDI FO 33 a fait remonter à la DASEN lors d'une audience en mars 2023 la réalité du terrain. Seulement quelques jours après la rentrée, plusieurs circonscriptions n'avaient plus de remplaçants ! Pourtant au CSASD de mars, aucun poste de remplaçant n'est créé pour la rentrée 2024 ! Le SNUDI FO 33 a dénoncé ce projet et lui a rappelé

que le non-remplacement équivalait depuis le mois de janvier à 2 jours non remplacés par mois pour chaque école ! Lors du CDEN du 28 mars, un vœu a été voté unanimement par l'intersyndicale pour la création de postes de remplaçants.

Le 18 juin, le SNUDI FO 33 a de nouveau rencontré la DASEN en audience et lui a fait remonter l'état catastrophique du remplacement depuis plusieurs mois et qui s'aggravait encore en fin d'année.

La rentrée 2024 s'est donc faite sans aucun poste de remplaçant en plus ! Lors du CSASD du 18 février 2025, 30 postes de Brigade sont créés. De l'aveu même de la Secrétaire Générale, « la situation du remplacement en Gironde est dans un état catastrophique pas connu depuis plusieurs années dans le département ». Le SNUDI FO 33 n'a eu de cesse d'alerter sur le non-remplacement ! La création de 30 postes de remplaçants pour la rentrée 2025 est une bonne chose mais c'est loin de pouvoir couvrir les besoins et cela se fera sur le dos de fermetures de classes sans un abondement du ministère en postes.

Contractuels : Création de postes statutaires ! Non à la précarisation des enseignants !

L'année scolaire 2021-2022, nous terminions l'année avec 149 contractuels. En mars 2023, nous en avons déjà 178 ! Le SNUDI FO 33 a demandé lors de chaque instance des postes statutaires. Tant de contractuels, c'est autant de postes statutaires qui doivent être créés. Le SNUDI FO 33 accompagne les collègues contractuels face à la maltraitance de la hiérarchie : signatures de contrats après la prise de postes, exigences excessives, formation quasi-inexistante

Après les courriers à la rectrice, les demandes faites en instance, FO a obtenu satisfaction et le recrutement des 65 candidats au CRPE reçus sur les listes complémentaires. Pourtant, lors du CSASD du 29 juin 2023, la DSDEN annonçait déjà le recrutement de 159 contractuels pour la rentrée 2023. Les 65 collègues de la liste complémentaire ne suffiront donc pas pour couvrir les besoins de la rentrée. Les organisations syndicales ont voté un vœu commun sur les besoins en postes statutaires pour la rentrée. Lors de son audience avec la DASEN le 17 octobre 2023, le SNUDI FO 33 a défendu le dossier de 2 collègues contractuels non renouvelés pour lesquels le « motif légitime » était plus que douteux. Pour eux, il n'y avait pas de besoin dans leurs secteurs à l'instant T. Pourtant dès la rentrée les besoins étaient là. Le SNUDI FO 33 a dénoncé la contractualisation de l'enseignement qui mène à une gestion au besoin avec des enseignants éjectables sans ménagement !

Depuis, chaque année le nombre de contractuels est d'environ 200. Dans chaque instance, FO a dénoncé cette précarisation de l'enseignement et a demandé le recrutement de postes statutaires par concours mais aussi par l'intégration des collègues en attente d'un INEAT/EXEAT.



Sauvegarde des moyens des écoles dites « orphelines »

Le 7 novembre 2024, la DSDEN annonçait lors d'un groupe de travail sa volonté de supprimer l'appellation « écoles orphelines ». Dans le département, six écoles étaient dites « orphelines » depuis leur sortie de REP en 2015, leur permettant de bénéficier du dédoublement des classes de GS, CP et CE1. Nous avons alerté en intersyndicale (FO et FSU) les écoles concernées de la conséquence de cette mesure : la suppression progressive des classes dédoublées. Plus de 80 enseignants, parents, élèves et élus se sont rassemblés devant la DSDEN, mercredi 4 décembre 2024 pour défendre leur école. Le SNUDI FO 33 était aux côtés des personnels pour défendre leurs revendications.

Lors du CSASD de mars 2025, la suppression des dédoublements dans ces écoles était annoncée. Les organisations syndicales ont voté à l'unanimité un vœu commun demandant le maintien des moyens dans ces écoles et ont obtenu que soit noté dans le PV du CSASD le maintien des postes dans ces écoles permettant le dédoublement. Le SNUDI FO 33 a été reçu en audience par le nouveau Recteur d'Académie puis par le nouveau DASEN de la Gironde au mois d'avril. Le SNUDI a demandé à ce que soient maintenus les moyens dans ces écoles.



Cindy Garcia, Déléguée FO à la Formation Spécialisée

Sécurité, Santé et Conditions de travail

Le SnudiFO en action (et en quelques chiffres!) pour défendre la santé et les conditions de travail des personnels !

Depuis notre dernier Congrès en 2023, le Snudi Force Ouvrière s'est attaché à défendre les personnels au sein de sa fédération, la FNEC FP FO, et à dénoncer les conditions de travail dégradées des enseignants, des personnels administratifs, des AESH, des AED, des Psy-EN, des directeurs d'écoles ou des chefs d'établissements :

- dans les instances de la F3SCT à travers les déclarations préalables rédigées à chaque fois mais aussi à travers les avis soumis au vote pour demander des améliorations de nos conditions de travail. Des comptes-rendus ont également été publiés après chacune d'elles ;
- à travers les quatre visites d'établissements réalisées dans le cadre de la F3SCT départementale : dans deux écoles et deux collèges. Le but étant de faire des observations de terrain sur une problématique que nous avons définie de manière intersyndicale (les conséquences de l'inclusion scolaire systématique sur les conditions de travail des personnels), pour ensuite soumettre des avis, des demandes à l'administration en termes d'améliorations et de prévention de la santé et des conditions de travail ;
- lors des audiences où les représentants des personnels du Snudi accompagnent les collègues pour demander à l'administration d'agir et de restaurer des conditions de travail plus favorables selon les situations particulières ;
- dans des courriers adressés à la DASEN (par exemple pour élargir l'accès au temps partiel, à la disponibilité etc...).

Quelques chiffres... :

- nombre de collègues accompagnés dans leurs démarches liées à leur santé : **78** suivis de dossiers personnels ;
- nombre de F3SCT départementales : **6**, et autant de groupes de travail en amont de chacune d'elles ;
- nombre d'avis votés en F3SCT : **45**

Le SnudiFO accompagne les personnels dans les moments de fragilité et les aide dans leurs démarches.

Le syndicat a en effet aidé des dizaines de collègues à s'y retrouver dans des démarches administratives et humaines, parfois coûteuses en énergie, visant à faire reconnaître un état de santé fragile ou fragilisé, en lien avec le travail ou pas :

- des arrêts maladie, voire longue maladie ou longue durée ;
- défense des dossiers en conseil médical (en formation plénière) ;
- accidents de service ;
- temps partiels thérapeutiques ou pour raison de santé ;
- protections fonctionnelles.



Des revendications portées inlassablement en instances et auprès de l'administration pour préserver la santé des personnels

C'est toujours avec force et conviction, sans se laisser décourager par les avancées parfois longues et potentiellement usantes, que le SnudiFO a demandé en F3SCT, ces deux dernières années, sans relâche et avec insistance :

- une véritable médecine du travail (avec seulement 5 médecins pour toute l'Académie) ;
- le recrutement d'un psychologue du travail : obtenu !
- le maintien de l'enseignement spécialisé (cf notamment en s'opposant à l'acte 2 de l'école inclusive), plutôt que la généralisation des Dispositifs d'Auto Régulation (DAR)
- un statut et un vrai salaire pour les AESH ;
- l'augmentation des salaires et défense du statut et des ORS, notamment en s'opposant au pacte ou encore en luttant contre le choc des savoirs avec les groupes de niveaux au collège ;
- l'augmentation des moyens, dont la création de postes et notamment de remplaçants ;
- des effectifs de classes moins chargés ;
- la prise en compte des fiches SST et d'apporter des réponses efficaces, notamment aux risques psycho-sociaux qui concernent 80% des fiches ;
- le recrutement d'un deuxième conseiller de prévention : obtenu par la voie d'un avis voté en instance !
- l'accès facilité au temps partiel, et notamment en fin de carrière dès 55 ans ;
- l'accès facilité à la disponibilité ;
- le droit à mutation ;
- des formations choisies et non imposées, notamment en santé et sécurité au travail ;
- des améliorations bâtimentaires pour lutter contre les températures extrêmes ;
- à nos supérieurs d'assumer leurs responsabilités quant à la santé des personnels dont c'est le devoir de la garantir ;
- l'indemnisation à 100% de la totalité des arrêts maladie et le retrait du jour de carence, afin de pouvoir se soigner correctement et sans pression financière ;
- le retrait de toutes les contre-réformes qui détruisent l'Ecole publique et génèrent des souffrances au travail.

Le SnudiFO forme les collègues

Nous avons également poursuivi nos engagements militants au sein de toutes les RIS et tous les stages que nous avons animés pour sensibiliser sur l'intérêt de ne pas rester isolé face à des problématiques de souffrance au travail, avec une attention particulière portée sur les fiches SST, la déclaration d'accident de service, la demande de protection fonctionnelle, les différents droits à congé maladie etc... et la nécessité de se faire accompagner par un représentant du personnel pour faire valoir ses droits à des conditions de travail sécurisantes à la fois sur un plan physique comme mental.

Aurélien Derumaux,
Délégué FO à la CDAS

Commission Départementale de l'Action Sociale

Depuis que nous communiquons sur les aides possibles de l'action sociale dans nos tournées d'écoles et nos réunions d'information syndicale, cela a porté ses fruits. Beaucoup ne connaissaient pas cette commission.

Lors des commissions de l'action sociale, la FNEC FP FO s'est fait « taper sur les doigts » car nous en parlions trop aux collègues. C'est la meilleure !

Chaque personnel de l'Education nationale peut demander une aide exceptionnelle, un prêt, une aide au logement auprès de la CDAS. Les dossiers sont soumis à la commission qui accorde ou pas cette aide.

Fin 2022, le budget n'avait pas été totalement utilisé, la CDAS avait rendu autour de 25 000 € au ministère.

Fin 2023, la CDAS avait rendu 5 000 € et fin 2024, seulement 350 € : moins d'argent rendu à l'Education nationale, c'est plus d'argent dans la poche des collègues qui en ont besoin !

Lors des commissions plénières, la FNEC FP FO a toujours dénoncé toutes les mesures d'austérité du gouvernement qui impactent tous les agents de la fonction publique. Les dossiers de demandes d'aides vont continuer d'augmenter chaque année au vu des réformes de plus en plus destructrices.

Continuons à revendiquer !

 **Frédéric Fernandez,**
Délégué FO au CSASD

Mouvement interdépartemental

Le SNUDI FO 33 reste plus que déterminé sur le sujet

Nous conseillons chaque année plus d'une trentaine de collègues : recours, audiences bilatérales ; en toutes circonstances le SNUDI FO alerte et interpelle la hiérarchie sur ce sujet catastrophique.

Juin 2023 INEAT - EXEAT : Une avancée qui en appelle d'autres !

Ineat en Gironde : Toutes les demandes d'ineat en Gironde ont fait l'objet d'un accord de la DASEN 33 (soit 97 promesses d'ineat). Pour autant pour que ces ineat se concrétisent, il faut que tous ces collègues obtiennent un accord d'exeat de leur département d'origine !

Exeat de la Gironde : Pour la première fois depuis 5 ans, la DASEN accorde des exeats dès le mois de juin ! En mai dernier, lors de la bilatérale avec les services de la DSDEN 33, le SNUDI FO 33 avait une nouvelle fois revendiqué qu'à minima tous les collègues dont le barème est gelé aux permutations informatisées aient un accord d'exeat. La DASEN a enfin accédé à cette revendication !

Elle a accordé l'exeat d'emblée à tous les collègues suivants :

- *Suivi de conjoint militaire*
- *Suivi de conjoint dans une académie non limitrophe*
- *Suivi de conjoint vers les Landes et les Pyrénées Atlantiques pour tous les collègues en 5^{ème} année de demande d'exeat consécutive.*
- *Toutes les situations d'échange terme à terme possibles entre deux départements.*

Soit 42 exeats accordés sur les 136 demandes formulées.

Juin 2024 INEAT-EXEAT : Aucune mutation vers les Landes, PA, Charentes maritimes et Bretagne !

132 collègues girondins ont formulé une demande de changement de département par exeat/ineat.

Seulement 10 se concrétisent !! Alors que la DSDEN 33 a prononcé 35 accords d'exeat dont plusieurs vers le 40, 64, 17 et 29 mais aucun de ces départements n'a accordé d'ineat à l'un de ces collègues.

122 collègues girondins restent donc sur le carreau. Des collègues en attente de mutation depuis parfois près de 6 ans en situation de rapprochement de conjoint, avec enfants et/ou situation de handicap ! La situation est inacceptable. Dans ces départements comme partout, il manque des enseignants, il est fait recours aux contractuels en lieu et place de l'emploi statutaire par la mutation. Le SNUDI FO 33 refuse et dénonce cette situation et va s'adresser avec son syndicat national de nouveau au ministère en ce sens.

Avril 2025 : audiences aux nouveaux Recteur et DASEN

Mutations inter-départementales : STOP au blocage des mutations !

Le SNUDI FO33 a présenté au Recteur et rappelé au DASEN les deux problématiques majeures des mutations des enseignants dans l'Académie de Bordeaux : les entrées dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, et les sorties des autres départements. Les Landes avec seulement 5% des demandes d'entrées satisfaites et les Pyrénées Atlantiques avec moins de 3%, apparaissent inaccessibles. D'autres départements, comme le Lot-et-Garonne, bloquent toutes les sorties. Dans notre académie, il y a des enseignants qui attendent depuis 10 ans de pouvoir muter. D'autres qui vivent la séparation depuis plus de 7 ans, avec tous les problèmes financiers, de santé et de vie sociale que cela engendre.

Le SNUDI FO 33 a réaffirmé que bloquer les sorties et les entrées ne peut en aucun cas être la solution et a exigé qu'au-delà d'une durée qui ne peut excéder 4 ans, tous les INEAT-EXEAT soient accordés.

Lors de la phase d'INEAT-EXEAT le DASEN doit prendre en compte les besoins des personnels, de tous les personnels y compris ceux placés en convenance personnelle.

 **Patrick Mouras,**
Trésorier

AESH

Dans l'attente d'un Statut, quelques victoires



Le SNUDI FO continue à fédérer les AESH dans le département, trois ont été élues lors du congrès de 2023 au sein de notre Commission Exécutive. Depuis les élections professionnelles de décembre 2022, Force Ouvrière est devenue la 1ère organisation syndicale pour les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap et les Assistants d'Education dans l'Académie de Bordeaux avec 25,20% des voix. Deux représentants AESH de Force Ouvrière siègent en commission paritaire AESH/AED et défendent nos revendications. Durant ces deux années de mandat, par l'organisation de 39 réunions d'informations syndicales sur toute la Gironde, de stages spécifiques AESH ou plus généraux sur l'inclusion scolaire, le SNUDI FO 33 s'est placé au plus près des personnels et de leurs revendications. Par des motions, pétitions, des prises de position en instance, en audience au Rectorat et à la DSDEN, par la grève et la manifestation, Force Ouvrière a réussi à imposer :

- Le versement rétro-actif des primes REP/REP+
- La mise en place des deux jours de fractionnement hors des congés scolaires
- Le respect des quotités d'accompagnement dans les établissements avec le cas échéant la récupération des heures effectuées en deçà de ces quotités

Plus généralement et en défense des droits des AESH, le SNUDI FO 33 est intervenu sur le versement de la prime de pouvoir d'achat, le paiement des frais de déplacement en service partagé, le respect du droit syndical, le respect du droit de grève.

Concernant la pause méridienne et le transfert de sa prise en charge à l'Education nationale, le SNUDI FO a défendu auprès de la hiérarchie le principe du volontariat et a veillé à ce qu'aucune pression ne soit opérée sur les personnels.

Au quotidien, le SNUDI FO 33 accompagne les personnels auprès de leur hiérarchie dans le cadre de leurs conditions de travail et des problématiques spécifiques liées à l'inclusion scolaire.

Au cours de ces deux années de mandat, le SNUDI FO 33 a porté les revendications des AESH : journée nationale de mobilisation du 3 octobre 2023, manifestation nationale du 25 janvier à Paris, dont le déplacement fut organisé et financé par le SNUDI FO 33.

Le SNUDI FO 33 poursuit son action pour la construction d'un Statut des AESH, un vrai salaire, pour la défense des revendications et droits des personnels.



✍️ **Cindy Garcia, Secrétaire adjointe**

Réforme des Retraites

Après le passage en force du gouvernement à coup de 49-3, de nombreuses grèves et manifestations pour demander l'abrogation !

Le 10 janvier 2023, après la présentation de la réforme des retraites par le gouvernement, l'intersyndicale nationale a appelé tous les salariés du pays à la grève dès le mois de janvier.

En effet, alors que le président Macron et son gouvernement ont maintenu, malgré l'opposition de la totalité des organisations syndicales, leur réforme des retraites qui entendait notamment repousser l'âge légal de départ à 64 ou 65 ans, la FNEC FP-FO a appelé les personnels à se regrouper dans les réunions syndicales et dans les AG de secteur pour préparer la grève interprofessionnelle pour le retrait de cette réforme.

C'est ainsi que, après le passage en force du gouvernement pour imposer sa réforme, le Snudi FO a contribué à une mobilisation très forte lors des grèves, manifestations et rassemblements visant à abroger cette dernière : 17 mobilisations en 2023 et 10 en 2024 !

Pour ce faire, le Snudi FO a organisé en amont de chacune de ces mobilisations : des RIS, des AG, des prises de position mais a aussi mené des « enquêtes de grève » pour relayer le nombre de grévistes déclarés. Plus la mobilisation s'annonçait suivie et plus nombreux étaient les collègues à se rallier au mouvement. Par ailleurs, la contribution du Snudi FO à un fond de solidarité a permis aux grévistes syndiqués de « tenir » un peu mieux sur le long terme, avec pour certains plusieurs jours de grève reconduits. La caisse de grève a ainsi bénéficié à 136 collègues adhérents qui se sont vus percevoir une compensation au-delà de 3 jours de grèves. Pour le syndicat, cela représente 484 journées de grève partiellement prises en charge, en complément d'une part attribuée par l'Union Départementale de la Gironde et la Confédération FO.

Mobilisations contre la réforme des retraites

... en 2023 :

- jeudi 19 janvier** : grève et manifestation : 60 000 manifestants. Enquête de grève : 350 écoles ont répondu, la moitié fermées. Motions et prises de position pour reconduire la grève dès le 19 au soir ;
- mardi 31 janvier** : grève et manifestation. Motions pour reconduction ;
- samedi 11 février** : cortège interprofessionnel ;
- mardi 7 mars** : grève et manifestation + appel à la reconduction. Mise en place de bus FO pour acheminer les grévistes vers la manifestation. Enquête : Plus de 300 écoles impactées, 120 fermées, 30 indiquent reconduire ;
- samedi 11 mars** : manifestation ;
- mercredi 15 mars** : grève et manifestation ;
- 16 mars** : reconduction de la grève et manifestation ;

- jeudi 23 mars** : grève et manifestation. 110 000 manifestants à Bordeaux ! Plus de 110 écoles fermées ;
- 28 mars** : grève et manifestation ;
- 6 avril** : grève et manifestation ;
- 13 et 14 avril** : grève et manifestation ;
- 1er mai** : plus de 130 000 manifestants ;
- mercredi 31 mai** : rassemblement ;
- 6 juin** : grève et manifestation ;
- samedi 23 septembre** : manifestation ;
- mercredi 6 décembre** : meeting interprofessionnel avec Frédéric Souillot à l'UD de Bordeaux.



... en 2024 :

- jeudi 1er février** : grève et manifestation ;
- 9 mars** : à l'occasion de la journée de la défense des droits des femmes ;
- 10 et 11 juin** : stage de formation syndicale sur les retraites (Histoire, financement, calcul) ;
- jeudi 18 juillet** : rassemblement ;
- samedi 7 septembre** : rassemblement ;
- 26 octobre** : montée à Paris pour un meeting pour l'abrogation de la réforme (50 camarades Girondins) ;
- 10, 11 et 12 décembre** : grève et manifestation.

...début 2025 :

La Commission Exécutive du Snudi FO 33 s'est positionnée plusieurs fois dans ses résolutions considérant que Force Ouvrière devait se retirer au plus vite du « conclave », en partageant la position de son Union Départementale qui rappelle dans son communiqué du 15 janvier : « Le conclave Bayrou/Macron est un piège tendu aux organisations syndicales libres et indépendantes, celles qui défendent la revendication portée par plus de 90% de travailleurs : Abrogation de la réforme des retraites ! ». En effet, les salariés n'avaient rien à gagner et tout à perdre ! Conformément aux résolutions des congrès confédéraux et des instances confédérales, la CE n'a eu de cesse de rappeler son exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et de maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires et de revendiquer le retour à la retraite à 60 ans à taux plein sans décote après 37,5 annuités. Suite à la pression des Unions Départementales, le Snudi FO 33 s'est ainsi réjoui d'apprendre que Force Ouvrière se retirait de ces « négociations » le 27 février dernier !

✍️ **Patrick Mouras,**
Trésorier

Inclusion systématique :

désengagement de l'état, souffrance des personnels et des élèves à besoins particuliers

Pour le Snudi FO, le milieu ordinaire et l'enseignant seul dans sa classe ne peuvent répondre à l'inclusion systématique de tous les élèves à besoins particuliers. Or, c'est cette politique qui continue à être mise en œuvre et qui s'est encore accélérée ces deux dernières années avec la généralisation programmée des PAS (pôles d'appui à la scolarité) se substituant aux PIALS déjà outils de mutualisation des moyens. Le Snudi FO a constaté sur le terrain une augmentation de situations alarmantes concernant cette problématique, en terme de soins apportés par l'Etat à des enfants à besoins particuliers et des personnels parfois en grande souffrance. Ces deux dernières années, le Snudi FO a continué de dénoncer ces situations auprès de l'administration, soutenant les collègues, les accompagnant auprès de leur IEN, sommant l'Institution d'agir pour résoudre des situations explosives dans les établissements. L'inclusion systématique qui

s'accompagne de la destruction des établissements spécialisés à même de prodiguer des soins adaptés à certains élèves à besoins particuliers, signifie un abandon de l'Etat et constitue aujourd'hui un facteur majeur des difficultés de l'Ecole. Le 7 novembre 2023 s'est tenue en Gironde à l'initiative de Force Ouvrière, une conférence départementale sur l'inclusion scolaire systématique. Elle réunissait de nombreux intervenants : professeurs de classe ordinaire, de l'enseignement spécialisé, professionnels du médico-social, parents d'élèves. Ceux-ci ont pu dresser un état des lieux précis dans le département. A l'issue de cette conférence, deux délégués ont été mandatés pour participer à la conférence nationale sur l'inclusion scolaire à Paris le 17 novembre 2023. Etat des lieux sans appel sur la situation alarmante des établissements. 230 délégués de toute la France ont ainsi participé à cette conférence nationale qui a appelé à la manifestation nationale à Paris le 25 janvier 2024. Celle-ci rassembla plusieurs milliers d'enseignants, d'AESH pour défendre la sauvegarde de l'enseignement adapté et spécialisé, le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive, un statut pour les AESH. En Gironde, au vu des chiffres communiqués par l'administration le 19 octobre 2023, 852 élèves en milieu ordinaire étaient en attente d'une place dans un établissement médico-social, c'est 24 000 en France !

*✍ Delphine Marin, Trésorière adjointe***Rythmes scolaires : Retour à 4 jours pour toutes les écoles de la Gironde !**

Dès le mois de janvier 2024, le SNUDI FO 33 a accompagné les collègues de Bègles, Mérignac, Lormont et Cenon pour exiger le retour à 4 jours à la rentrée 2024.

À Bègles, 85,6 % des enseignants se sont prononcés en faveur du retour aux 4 jours lors d'un sondage. Le 16 janvier en RIS intersyndicale (SNUDI FO/CGT Educ/SNUIPP), ils ont décidé d'organiser un premier rassemblement le 7 février, devant la mairie de la ville et ont demandé à être reçus en audience pour porter cette revendication. Le 13 février les enseignants ont investi le conseil municipal pour y lire une déclaration puis ils ont été reçus en audience par le maire le vendredi 16 février. Ils ont alors décidé de ne rien lâcher et ont envisagé la grève !

A Mérignac aussi, les enseignants ont décidé de s'organiser ! Lors de la RIS intersyndicale (SNUDI FO33 et CGT Educ33) réunie le 29 janvier dans une école de Mérignac, ce sont une vingtaine d'enseignants représentants les écoles de Mérignac qui se sont retrouvés pour mettre en place des actions afin que la commune revienne à 4 jours. Plusieurs motions de conseils des maîtres ont été adoptées à l'unanimité et ont été portées à la mairie lors d'une audience avec le Maire. Le 29 janvier, après plus de 2 ans de combat pour le retour à 4 jours, des enseignants représentants les écoles de la ville, ont pris position pour durcir leur action et ont décidé eux aussi la grève lors d'une RIS intersyndicale.

A Lormont, les enseignants réunis le 8 février avec le SNUDI FO, ont exigé aussi le retour à 4 jours dans leur ville ! Les conseils des maîtres ont pris position avec des motions qui ont servi de point d'appui pour faire voter les conseils d'écoles en faveur de la semaine à 4 jours à Lormont. Ces motions ont été portées au Maire lors d'une audience pour dire stop aux 4,5 jours. Le 13 mars, 40 enseignants des 16 écoles de Lormont se sont à nouveau rassemblés devant la mairie pour exiger le retour à la semaine de 4 jours. Une délégation d'enseignants accompagnée de l'intersyndicale a été reçue par le Maire. Les enseignants forts de leurs arguments ont exprimé la volonté de revenir à un rythme scolaire à 4 jours. Face à une mairie sourde aux revendications, les enseignants ont décidé d'amplifier leur action et de se réunir à nouveau pour décider de la grève.

A Cenon, le retour à 4 jours se profilait ! Les enseignants réunis en réunion intersyndicale (FO, CGT) le 23 janvier, ont pris position pour voter POUR le retour à 4 jours lors des conseils d'écoles exceptionnels sur les rythmes scolaires à l'initiative de la mairie. Le rapport de force à Cenon a payé, le retour à 4 jours dès la rentrée de septembre 2024 était fortement engagé !

Bègles, Mérignac, Lormont, Cenon, le SNUDI FO a défendu les collègues de ces communes contre la territorialisation ! Ce n'est pas aux

mairies de décider des conditions de travail des enseignants ! Après avoir mené des actions dans leurs communes respectives, les enseignants se sont réunis en RIS intersyndicale le 18 mars, avec le SNUDI FO, le SNUIPP et la CGT Educ33 et ont décidé ensemble la grève pour obtenir satisfaction à leur revendication : toutes les écoles au même rythme de 4 jours ! Stop à la territorialisation de l'École ! Abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer.

Ainsi, le jeudi 28 mars, 200 enseignants étaient en grève et plus de 21 écoles étaient fermées ! Il y eut des rassemblements devant chaque mairie, à Bègles, Créon, Lormont et Mérignac, où à chaque fois, une centaine de collègues, soutenus par des ATSEM et des parents, étaient présents pour revendiquer le retour à la semaine de 4 jours. Reçus en audience dans les mairies, ils ont installé un vrai rapport de force et ont pu engager des négociations avec les maires. Ce même jour à 14h, les enseignants de ces 4 communes ont rejoint la DSDEN pour exiger une audience avec leur employeur : l'Education nationale ! Après avoir franchi les grilles et envahi les jardins, une audience a été proposée à 17h30. « Trop tard ! ». Ils ont exigé d'être reçus tout de suite ! Sous la pression, ils ont pu être reçus en audience par la Secrétaire générale à 15h pour exposer leurs revendications ! Puis, lors d'une nouvelle Assemblée Générale, les enseignants de ces 4 communes ont décidé de poursuivre les actions par des rassemblements tous les mercredis à 12h devant chaque mairie et d'amplifier le mouvement en appelant à une nouvelle journée de grève le 9 Avril.

Enfin, lors d'un appel commun des SNUDI 64, 24, 40, 47 et 33, les enseignants de Bègles, Mérignac, Lormont et Créon, accompagnés par le SNUDI FO 33 et la CGT Educ33, ont participé à un rassemblement le 12 juin 2024 devant la DSDEN de Bordeaux pour faire aboutir la revendication d'une semaine de 4 jours sur 36 semaines pour toutes les écoles, d'une séparation claire entre scolaire et périscolaire, et de la fin des projets éducatifs de territoire (PEdT).

Aujourd'hui le combat reprend et dans un communiqué commun en date du 9 mai 2025, le SNUDI FO 33 et la CGT Educ33 confirment leur détermination contre la territorialisation de l'école publique et exigent plus que jamais le retour à 4 jours pour tous dès la rentrée 2025 ! Ils soutiennent et organisent les enseignants de Bègles, Lormont et Mérignac

qui sont toujours mobilisés pour contraindre les municipalités à abandonner les 4,5 jours ! Réunis en RIS intersyndicale le 14 avril, les enseignants de ces 3 communes ont décidé de se rassembler le mercredi 21 mai 2025 à 12h devant les mairies de Bègles, de Lormont et de Mérignac, puis à 15h devant la DSDEN de Bordeaux. Des audiences ont été demandées auprès des Maires de ces 3 communes et du DASEN.

**Abrogation des décrets Peillon/
Hamon/Blanquer !
Retour à 4 jours pour tous !**

*✍ Patrick Mouras,**Délégué FO élu à la CAPD***Obligations Réglementaires de Service****Le SNUDI FO 33 vous aide à faire respecter vos droits !**

Le décret du 29 mars 2017 définit les obligations de service des enseignants. Les 108 h demeurent bien souvent une variable d'ajustement de l'administration pour imposer des formations supplémentaires aux personnels. Le SnuDI FO n'a eu de cesse ces deux dernières années de rappeler aux IEN et à la DSDEN (avec succès) le cadre légal des obligations de service des enseignants. Le SnuDI FO est intervenu à plusieurs reprises pour que des convocations à des formations de

circonscription soient transformées en invitations. Que ce soit dans le cadre des plans densifiés mathématiques et français (convocations à des conseils de maîtres), convocations à des formations spécifiques (UPE2A, postes à profil), convocations des directeurs et directrices à des formations sur les évaluations d'écoles, journée dite de la Rectrice... La liste est longue. Les convocations pour la mise en œuvre des nouveaux programmes constituant la dernière pièce de l'édifice.

 **Laure Pena,**
Déléguée FO élue à la CAPD

Suivi de carrière des agents

Mouvement intra départemental, recours PPCR, recours temps partiel, congé formation, recours disponibilité...

Depuis mars 2023, plus de 5 CAPD ont été réunies, 5 réunions bilatérales avec les services dans le cadre des recours suite au mouvement inter départemental et mouvement intra départemental, des audiences sont régulièrement demandées par FO au DASEN pour les présenter des dossiers individuels, mais également pour reposer les revendications !

2025. L'année de tous les recours ! Depuis toujours, et de plus en plus...

Recours contre les appréciations PPCR

Chaque année, de nombreux collègues sont accompagnés par le SNUDI FO 33 en RDV IEN pour contester les croix dans leurs tableaux PPCR. Puis les appréciations finales qui tombent en septembre font aussi l'objet de recours jusqu'à la saisine CAPD, qui a lieu en janvier. Chaque dossier confié par nos collègues est présenté en instance !

Recours contre un non accès à la Hors Classe et Classe Exceptionnelle

En 2024, 6 collègues ont lancé un recours suite à la publication du tableau Hors Classe ou Classe Exceptionnelle sur lequel leur nom ne figurait pas ! Les collègues sont régulièrement accompagnés chez leurs IEN pour aborder leur parcours auprès de leur IEN et en savoir un peu plus sur les critères retenus permettant l'accès à la Classe Exceptionnelle.

Recours contre les refus de mise en disponibilité pour convenance personnelle

En 2025, 3 recours et 3 accords après des refus initiaux. Le Snudi FO vous accompagne même si certaines disponibilités ne sont plus proposées en Gironde !

Recours et saisines contre les refus d'accord de temps partiels

FO s'engage depuis longtemps sur la défense du temps partiel. La circulaire est de plus en plus restrictive mais les collègues ne lâchent rien ! En CAPD en 2024, 2 temps partiels à 50 % sont finalement accordés par la DASEN. Cette année, 5 saisines sont déposées pour étude en CAPD des temps partiels pour élever des enfants de plus de 3 ans.

Recours contre les refus de majoration de barème au titre du handicap

Déjà 7 recours déposés depuis 2024. 2 accords obtenus cette année !

Les occasions de restreindre nos droits sont nombreuses et dans tous les domaines. Rien ne doit empêcher les collègues de faire leurs demandes ! Le Snudi FO vous accompagne dans vos demandes initiales et dans la rédaction de vos recours en bonne et due forme.

Mouvement départemental : FO vous aide, vous conseille et vous accompagne chaque année. De plus en plus de collègues profitent de nos précieux conseils !

Depuis 2023, plus de 350 collègues ont été suivis dans leur mouvement, moment clé de la carrière de l'enseignant. Chaque année, le SNUDI FO propose 6 stages en présentiel, des permanences tout au long de l'ouverture du serveur MVT1D. La disponibilité totale des membres du Snudi FO est très appréciée et rencontre un franc succès. C'est une période clé lors de laquelle les collègues accordent une totale confiance en leur syndicat. Les résultats sont appréciés et l'investissement du syndicat est largement reconnu. À l'issue du mouvement nous accompagnons encore et toujours les collègues sur des recours, des demandes de délégation. La bilatérale du mois de juin avec les services de la DIPER, nous permet de défendre tous les ans, une trentaine de dossiers.

Tout au long de l'année, nous proposons également un accompagnement sur des demandes de délégation en cas de situations compliquées qui se découvrent.

 **Benjamin Bodier et Patrick Mouras,**
Délégués FO au CDFC

Fonctionnaires Stagiaires

Le SNUDI FO 33 les accompagne et défend leurs droits

Durant ces deux années de mandat, le SNUDI FO 33 a multiplié les actions pour rencontrer et appuyer les collègues fonctionnaires stagiaires dans leur cursus de formation. :

- Participation aux journées d'accueil des Professeurs Stagiaires fin août, pour prendre contact, les informer sur leurs droits, dont le droit syndical (stages, RIS...) et se positionner en appui dans l'exercice du métier.
- Permanences régulières à l'INSPE de Bordeaux Caudéran et Mérignac tout au long de l'année scolaire, pour répondre aux nombreux questionnements des stagiaires, souvent peu informés de leurs droits et confrontés à des problématiques spécifiques.
- Visites des écoles dites « berceaux » pour échanger avec les PES sur leur formation et les difficultés rencontrées.

En parallèle, ce fut l'organisation de réunions d'information syndicale spécifiques, et en sus des stages généraux, des stages plus spécifiques sur l'entrée du métier tels que « FSTG, T1, T2 » pour les informer sur les volets administratifs de leur début de carrière, le statut de fonctionnaire, ses droits et obligations ou encore les stages « mouvement » pour les accompagner dans leurs démarches de mutation, les conseiller et les accompagner en cas de recours pour leur affectation.

Le Snudi FO est notamment intervenu auprès de la DSDEN pour faire valoir les droits des fonctionnaires stagiaires à reclassement, notamment pour les fonctionnaires stagiaires ex-alternants.

Au sein du conseil départemental de formation (Conseils Départementaux de Formation Initiale et Continue qui ont lieu deux fois par an), et lors d'audiences avec la Directrice Académique, le Snudi FO a relayé les

revendications des fonctionnaires stagiaires et les remontées des difficultés rencontrées (emplois du temps instables, surcharge de travail, absence de temps pour travailler avec leur binôme, titularisation ...).

Depuis le dernier conseil de formation du 14 mars 2025, le projet de réforme de la formation initiale abandonné successivement par les Ministres Attal et Belloubet a refait surface sous le ministère Borne par un décret passé en force par la Ministre Borne publié au journal officiel le 17 avril. Il maintient tous les défauts que nous avons pointés il y a 10 mois lorsque la ministre Belloubet avait

suspendu son projet :

- Inégalité devant le concours
- Maintien de la Mastérisation
- Un engagement à « servir » sous peine de rembourser ! Les lauréats se verraient imposer un engagement de 4 ans, avec remboursement des sommes perçues pour ceux qui seraient expulsés ou qui partiraient avant la fin de cette période. Du jamais vu encore !

Le Snudi FO s'est opposé tout au long de ces deux ans et continuera à s'opposer en instance à ces projets successifs qui se matérialisent aujourd'hui avec la création d'étudiants fonctionnaires corvéables et remerciés sans préavis !

CONCOURS



A : Informer le syndicat de sa participation au Congrès et au repas fraternel du midi

B : Faire parvenir sa demande à son IEN avant le mardi 10 juin (*tu peux le faire dès maintenant, le plus tôt sera le mieux...*) :

- ⇒ Remplir le formulaire de demande d'autorisation d'absence dans le département en mentionnant pour l'objet : *Convocation à un organisme directeur syndical*.
- ⇒ Ajouter son nom et prénom sur la convocation (page 11)
- ⇒ Envoyer ces 2 documents par courrier postal ou par mail à son IEN (*depuis la messagerie professionnelle : prénom.nom@ac-bordeaux.fr*) accompagnés du modèle de lettre ci après :

Modèle de lettre

M...Mme...
Ecole...

à M. le DASEN,
S/c de Mme, M.
l'IEN,
Circonscription de...

Objet : Demande d'autorisation d'absence pour participation à un organisme directeur (Congrès syndical)

Monsieur le DASEN,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour la journée du vendredi 13 juin, en application du décret n°2024-1038 du 6 novembre 2024-art R214-38 afin de participer au Congrès départemental du SNUDI FO 33 en tant que délégué(e) (convocation ci-jointe). Celui-ci se tiendra à l'Union Départementale Force Ouvrière de la Gironde, 17/19 Quai de la Monnaie à Bordeaux.

Je vous remercie de faire assurer mon remplacement.

Veuillez recevoir, M. le DASEN, mes salutations respectueuses.

Date, signature

**PROPOSITION D'ORDRE
DU JOUR**

9h00

Accueil des congressistes, remise des documents, installation

Discussion des délégués

Réponse de la secrétaire départementale

9h30

Proposition et élection des Bureaux de Congrès

Adoption de l'Ordre du jour

Intervention de Marlène Fernandez, secrétaire de l'UD

Complément au Rapport d'activité

12h45

Vote sur le Rapport d'activité

Vote du quitus de trésorerie

Présentation et élection de la

Commission Exécutive

Présentation et élection de la

Commission de Contrôle

Présentation et élection de la

Commission des Conflits

10h

Discussion des délégués

Intervention de Frédéric Volle, secrétaire national

Proposition de la motion de Congrès

13h15

Réunion de la CE : élection du Bureau départemental

12h15

Rapport de Trésorerie

Lecture du Rapport Commission de

Contrôle

13h30

Clôture du Congrès – Repas fraternel

ACTE DE CANDIDATURE DANS LES INSTANCES

Formulaire à renvoyer par mail (snudifo33@yahoo.fr)
ou par courrier postal (17 quai de la Monnaie – 33 080 Bordeaux cedex)

☐ à la Commission Exécutive (*composée de 35 membres maximum*)

☐ à la Commission de Contrôle (*composée de 3 membres*)

☐ à la Commission des Conflits (*composée de 3 membres*)

Un même candidat ne peut être élu que dans une seule commission

NOM, Prénom : Date de naissance :

Ecole : Fonction :

Adresse personnelle :

Mail :@..... Tél. portable :

Date & signature



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle

SNUDI-FO 33
17 Quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX
☎ 05 57 95 07 61
snudifo33@yahoo.fr

SNUDI-FO 33

Syndicat National Unifié des Directeurs Instituteurs et professeurs d'école
FORCE OUVRIERE

Bordeaux, le 6 avril 2025

Convocation à un organisme directeur

Application du décret n°2024-1038 du 6 novembre 2024 - art R214-38

A (Nom/Prénom) : _____

Cher(e) camarade,

Tu es invité(e) à participer à un organisme directeur de ton syndicat :

« Congrès du SNUDI FO 33 »

Vendredi 13 juin 2025

de 9h à 16h30

Salle de Congrès de l'Union Départementale, 17 quai de la Monnaie à Bordeaux.

L'ordre du jour te sera adressé ultérieurement

Je compte sur ta présence.

Amitiés syndicalistes.

Camille TASTET
Secrétaire départementale

Correspondants de circonscriptions du SNUDI FO 33

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, Psy-EN & AESH du 1^{er} degré
FORCE OUVRIÈRE – SECTION DE LA GIRONDE – 17 quai de la Monnaie – 33 080 Bordeaux Cedex – snudifo33@yahoo.fr

Arcachon-Nord	BODIER	Benjamin	PE	06 26 63 77 03	benjamin.bodier@gmail.com
	CLOS	Laetitia	PE	06 74 86 09 24	laetitia5434@gmail.com
	DRUART	Nina	PE	06 11 66 50 30	nina.druart@laposte.net
	FOUQUET	Mélanie	AESH	06 81 64 16 93	mela.fouquet@orange.fr
	GROCQ	Xavier	PE	07 70 64 24 86	xavgroc@hotmail.com
Arcachon-Sud	PENA	Laure	PE	06 88 50 00 40	laurepena@msn.com
	PHILIPPO	Olivier	PE	06 88 63 60 53	olivierphilippo@yahoo.fr
ASH	DOS REIS	Antony	PE	06 50 79 27 83	antonydos@hotmail.fr
	GAUFFRETEAU	Cécile	PE	06 42 31 78 63	cecile.gauffreteau@gmail.com
Bègles-Floirac	ANNE	Corinne	PE	06 32 97 04 86	canne4@gmail.com
	AMADOR	Samantha	PE	06 59 84 95 89	samamdor514@gmail.com
Blaye	DOS REIS	Antony	PE	06 50 79 27 83	antonydos@hotmail.fr
Bordeaux-Bouscat	GARCIA	Cindy	PE	06 03 36 51 29	cindy-garcia@hotmail.fr
	TASTET	Camille	PE	06 78 91 47 94	tastet.camille@orange.fr
Bordeaux-Centre	GIRARDOT	Fabienne	AESH	06 99 45 75 30	fabiennegirardot@live.fr
	JORDAN ROMIER	Stéphanie	PE	06 09 16 03 58	stephanie.romier@orange.fr
	MARIN	Delphine	PE	06 86 77 99 82	marin.delphine@gmail.com
	MOURAS	Patrick	PE	06 15 39 61 06	patmouras@hotmail.com
Bordeaux-Mérignac	JOUBERT	Léa	PE	06 35 17 39 20	lea.joubert@hotmail.fr
	TASTET	Camille	PE	06 78 91 47 94	tastet.camille@orange.fr
Entre-Deux-Mers	GARCIA	Cindy	PE	06 03 36 51 29	cindy-garcia@hotmail.fr
Gradignan	PENA	Laure	PE	06 88 50 00 40	laurepena@msn.com
	FRUCTUEUX	Anne Sophie	AESH	06 77 09 56 40	annesophie.dessaux@gmail.com
La Réole	DERUMAUX	Aurélië	PE	06 75 01 59 03	lilie545@hotmail.com
Langon	BARADEL	Thierry	PE	06 87 11 51 46	th.baradel@orange.fr
	BERARD	Guillaume	PE	06 26 45 60 78	guillaumeberard33@gmail.com
	LAGAILLARDE	Colette	PE	06 32 44 64 38	olivier.courthez@wanadoo.fr
	MOUGINET	Annelise	AESH	06 01 93 91 94	almouginet@gmail.com
Lesparre-Médoc	ATTIAS	Sonia	PE	06 85 09 51 24	sattias001@gmail.com
	GRIMAULT	Christine	PE	07 50 48 84 94	grimaultch@aol.com
	LATAPIE	Simon	PE	06 60 22 81 84	simon.latapie@yahoo.fr
Libourne 1	DERUMAUX	Aurélië	PE	06 75 01 59 03	lilie545@hotmail.com
	FAGES	Henri	PE	06 69 97 90 87	loncage@neuf.fr
Libourne 2	GEY	Aline	PE	06 84 65 33 89	aline.snudifo@gmail.com
Lormont	MOURAS	Dominique	PE	06 03 31 32 18	dominiquemouras@hotmail.com
	PORIER	Adeline	PE	06 85 43 68 66	adelinepo@gmail.com
Pessac	GAUFFRETEAU	Cécile	PE	06 42 31 78 63	cecile.gauffreteau@gmail.com
	PANIGOT	Claude	AESH	06 34 19 06 26	pcclaude2009@gmail.com
	PETIT	Michel	PE	06 88 55 11 05	michelpetit33700@yahoo.fr
St-André-De-Cubzac	LOMBARDY	Frédéric	PE	06 67 27 36 48	fredericlombardy82@hotmail.fr
St-Médard-En-Jalles	GOURVES	Gaëlle	PE	06 09 38 08 32	ggourvescp@gmail.com
	MOUNIER	Caroline	PE	06 67 40 59 52	caroline.fialeix@gmail.com
	SEEBOTH	Julie	PE	06 20 51 36 49	seeboth.julie@gmail.com
Sud-Médoc	FERNANDEZ	Frédéric	PE	06 60 46 37 79	kundera21@hotmail.fr
Sud-Entre-Deux-Mers	ACCOU	Valérie	PE	06 50 48 76 25	accouvalerie@hotmail.fr
	MAGNIER	Léa	PE	06 48 64 11 56	magnier.lea33@gmail.com
	RETAULT	Claire	PE	06 63 73 06 49	claireret@gmail.com
Talence	MARLIER	Roxane	PE	06 16 43 25 98	roxane.marlier@gmail.com
	ROBIN	Emmanuelle	AESH	06 86 86 13 55	robem76@gmail.com
	VINET	Catherine	PE	06 33 60 83 84	cath.vinet@gmail.com